

273

29 OCT 1980

N° 3265

13446

Vol. 8146 N° 7 Page 1

Formulaire de publication
pour l'établissement
d'expéditions, copies
ou extraits d'actes
ou décisions judiciaires
à publier

PUBLICATION
(1)

Modification Etat D.D.
24/10/1980.
BORDEAUX

TAXE

200 F

230 F

SALAIRES

30

PARDEVANT Maître Maurice VIGNEAU soussigné,
Notaire associé de la Société Civile Professionnelle
titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX - 14, rue
Esprit-des-Lois,

A COMPARU,

Madame Elisabeth Nicole LAVIGNE, Gérante de
sociétés, épouse de Monsieur Eric VERIN, demeurant
à MERIGNAC - Résidence "Parc de Capeyron",

Agissant au nom et en qualité de Gérant de la
SARL. AGENCE IMMOBILIERE d'AQUITAINE, SARL au capi-
tal de 25.000 Francs, dont le siège est à EYSINES
280, avenue du Médoc, immatriculée au Registre du
Commerce de BORDEAUX, sous le numéro B 314 079 930
78 B 621,

Ladite Société dénommée par abréviation "A.I.A."

Nommée à cette fonction aux termes d'un article
23 des statuts, et spécialement habilitée à l'effet
des présentes, en vertu d'une délibération d'Assem-
blée Générale de ladite société, en date à EYSINES
du 23 Juillet 1980, dont une copie certifiée confor-
me est demeurée annexée à un acte reçu par le Notaire
associé soussigné le vingt quatre juillet mil neuf
cent quatre vingt.

La SARL. A.I.A. agissant elle-même en qualité de
Syndic de copropriété de la RESIDENCE LE QUERCY sise
à BORDEAUX - 174 et 176, rue Lecocq, nommée à cette
fonction pour une durée de trois ans, par procès-verbal
de l'Assemblée Générale des copropriétaires, en date
du 21 Mars 1979, dont une copie certifiée conforme
est demeurée à un acte reçu par le Notaire associé
soussigné le vingt quatre Juillet mil neuf cent quatre
vingt.

Agissant au nom et pour le compte de l'ensemble
des copropriétaires.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés,
tant aux termes des Assemblées des Copropriétaires,
dont copies certifiées conformes ont été déposées au
rang des minutes du Notaire associé soussigné le
24 Juillet 1980, que des pouvoirs spéciaux qui lui
ont été conférés par les acquéreurs de lots posté-
rieurement à ces assemblées, soit dans les actes
d'acquisition eux-mêmes, soit par actes sous-seings
privés dont les originaux sont demeurés annexés au
même acte reçu par le Notaire associé soussigné le
24 Juillet 1980.

(1) Le requérant ne doit,
sous aucun prétexte, écrire au-
dessus ou à gauche (à droite,
aux verso) des traits épais.

Les renvois sont obligatoirement
portés au pied de l'expédi-
tion (voir au verso) (décret
n° 55 1350 du 14 octobre
1955, art 76-1, § 4, al. 4).

En cas d'insuffisance de la
présente formule, ajouter des
feuilles intercalaires du modèle
n° 3265.

Si le texte de l'expédition,
copie ou extrait est dactylogra-
phié l'exemplaire destiné à être
conservé au bureau des hypo-
thèques doit être obtenu par
impression directe (même art.
§ 2, al. 3).

Remarques
et recommandations

Voir pages suivantes
en marge

Laquelle a par ces présentes, déclaré que c'est à tort et par erreur, si dans le modificatif du règlement de copropriété de la "RESIDENCE LE QUERCY" annexé à l'acte de Retrait de Copropriété et d'Echange de tantièmes, reçu par Maître VIGNEAU, Notaire à BORDEAUX, le 24 Juillet 1980, publié au Deuxième Bureau des Hypothèques de BORDEAUX, le 1er Août 1980, volume 8031 n° 20.

Les quote-parts de propriété du sol des lots nouvellement créés, ont été fixées en 436.164° alors qu'elles auraient dû rester fixées en 1.000.000°, et ce, conformément à la législation sur la publicité foncière.

En conséquence, Madame VERIN es-qualités, dépose au rang des minutes du Notaire associé soussigné, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions,

Le tableau des lots nouvellement créés comportant les quote-parts de propriété du sol en 1.000.000°.

Madame VERIN déclare que le tableau de répartition des charges annexé au même acte reste inchangé.

En outre, Madame VERIN confirme que par suite de l'acte de retrait sus-visé, l'ancien lot n° 146 se trouve distraint de la copropriété.

RECONNAISSANCE d'ECRITURE et de SIGNATURE.

Madame VERIN es-qualités, reconnaît que les mentions et signatures apposées sur le tableau ci-annexé, émanent bien d'elle-même.

M E N T I O N .

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

DONT ACTE, sur deux pages,

Fait et passé à BORDEAUX,
En l'Office Notarial,

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT,
Le VINGT QUATRE OCTOBRE

A LA FIN SONT LES SIGNATURES

IMMOBILIER
SUBSTITUT

Lots nouvellement créés.

N° des lots	Bâ- ti- ment	Etage	Nature des lots	Quote-part des parties communes, en 1.000.000°	Obser- vations
201	E	r.de ch.	bureaux	80.276	provient lot sup- n° 1
202	E	1° étage	appt.	5.929	" 2
203	E	1° étage	appt.	11.608	" 3
204	E	1° étage	appt.	6.722	" 4
205	E	1° surélevé	appt.	18.469	" 5
206	E	1° surélevé	appt.	7.087	" 6
207	E	1° surélevé	appt.	10.246	" 7
208	E	1° surélevé	appt.	12.514	" 8
209	E	1° surélevé	appt.	7.133	" 9
210	E	1° surélevé	appt.	7.087	" 10
211	E	2° étage	appt.	5.929	" 11
212	E	2° étage	appt.	11.608	" 12
213	E	2° étage	appt.	6.722	" 13
214	E	2° surélevé	appt.	18.469	" 14
215	E	2° surélevé	appt.	7.087	" 15
216	E	2° surélevé	appt.	10.246	" 16
217	E	2° surélevé	appt.	12.514	" 17
218	E	2° surélevé	appt.	7.133	" 18
219	E	2° surélevé	appt.	7.087	" 19
220	E	3° étage	appt.	5.929	" 20
221	E	3° étage	appt.	11.608	" 21
222	E	3° étage	appt.	6.722	" 22
223	E	3° surélevé	appt.	18.469	" 23
224	E	3° surélevé	appt.	7.087	" 24
225	E	3° surélevé	appt.	10.246	" 25
226	E	3° surélevé	appt.	12.514	" 26
227	E	3° surélevé	appt.	7.133	" 27
228	E	3° surélevé	appt.	7.087	" 28
229	E	4° étage	appt.	5.929	" 29
230	E	4° étage	appt.	11.608	" 30
231	E	4° étage	appt.	6.722	" 31
232	E	4° surélevé	appt.	18.849	" 32
233	E	4° surélevé	appt.	7.087	" 33
234	E	4° surélevé	appt.	10.246	" 34
235	E	4° surélevé	appt.	12.604	" 35
236	E	4° surélevé	appt.	7.325	" 36
237	E	4° surélevé	appt.	7.279	" 37
238		Parkings	parking	2.508	" 39
239			parking	2.508	" 40
240		Extérieurs	parking	2.508	" 41
241			parking	2.508	" 42

à reporter

438.340

TIMBRE PAYE
SUR ETAT

h

		report	138.340	
242		Parkings	2.508	Provient du lot supprimé n° 43
243		parking	2.508	" 44
244		parking	2.508	" 45
245		parking	2.508	" 46
246		parking	2.508	" 47
247		Extérieurs	2.508	" 48
248		parking	2.508	" 49
249		parking	2.508	" 50
250		parking	2.508	" 51
251		parking	2.508	" 52
252		parking	2.508	" 53
253	D	1° étage	appt. 9.948	" 102
254	D	1° étage	appt. 5.681	" 103
255	D	1° étage	appt. 7.924	" 104
256	D	1° étage	appt. 7.415	" 105
257	D	1° étage	appt. 7.350	" 106
258	D	1° étage	appt. 6.404	" 107
259	D	1° étage	appt. 12.986	" 108
260	D	1° étage	appt. 1.574	" 109
261	D	1° étage	appt. 8.091	" 110
262	D	1° étage	appt. 11.454	" 111
263	D	1° étage	appt. 6.303	" 112
264	D	2° étage	appt. 9.948	" 113
265	D	2° étage	appt. 5.681	" 114
266	D	2° étage	appt. 7.924	" 115
267	D	2° étage	appt. 7.415	" 116
268	D	2° étage	appt. 7.350	" 117
269	D	2° étage	appt. 6.404	" 118
270	D	2° étage	appt. 12.986	" 119
271	D	2° étage	appt. 1.574	" 120
272	D	2° étage	appt. 8.091	" 121
273	D	2° étage	appt. 11.454	" 122
274	D	2° étage	appt. 6.303	" 123
275	D	3° étage	appt. 9.948	" 124
276	D	3° étage	appt. 5.681	" 125
277	D	3° étage	appt. 7.924	" 126
278	D	3° étage	appt. 7.415	" 127
279	D	3° étage	appt. 7.350	" 128
280	D	3° étage	appt. 6.404	" 129
281	D	3° étage	appt. 12.986	" 130
282	D	3° étage	appt. 1.574	" 131
283	D	3° étage	appt. 8.091	" 132
284	D	3° étage	appt. 11.454	" 133
285	D	3° étage	appt. 6.303	" 134
286	D	4° étage	appt. 9.948	" 135
287	D	4° étage	appt. 5.681	" 136
288	D	4° étage	appt. 7.924	" 137
289	D	4° étage	appt. 7.415	" 138
290	D	4° étage	appt. 7.350	" 139

à reporter 768.636

(4)

TIMBRE PAYE
SUR ETAT

report				768.636	
291	D	4° étage	appt.	6.401	Provient lot suppr n° 140
292	D	4° étage	appt.	12.986	" 141
293	D	4° étage	appt.	4.571	" 142
294	D	4° étage	appt.	8.091	" 143
295	D	4° étage	appt.	11.451	" 144
296	D	4° étage	appt.	6.303	" 145
297			parking	2.508	" 147
298			parking	2.508	" 148
299			parking	2.508	" 149
300			parking	2.508	" 150
301			parking	2.508	" 151
302		Parkings	parking	2.508	" 152
303			parking	2.508	" 153
304			parking	2.508	" 154
305			parking	2.508	" 155
306			parking	2.508	" 156
307			parking	2.508	" 157
308			parking	2.508	" 158
309			parking	2.508	" 159
310			parking	2.508	" 160
311			parking	2.508	" 161
312			parking	2.508	" 162
313		Extérieurs	parking	2.508	" 163
314			parking	2.508	" 164
315			parking	2.508	" 165
316			parking	2.508	" 166
317			parking	2.508	" 167
318			parking	2.508	" 168
319			parking	2.508	" 169
320			parking	2.508	" 170
321			parking	2.508	" 171
322			parking	2.508	" 172
323			parking	2.508	" 173
324			parking	2.508	" 174
325			parking	2.508	" 175
326			parking	2.508	" 176
327			parking	2.508	" 177
328			parking	2.508	" 178
329			parking	2.508	" 179
330			parking	2.508	" 180
331			parking	2.508	" 181
332			parking	2.508	" 182
333	D	r.de ch.	bureaux	16.565	" 191
334	D	r.de ch.	bureaux	28.486	" 192
335	D	r.de ch.	bureaux	14.273	" 193
336	D	r.de ch.	bureaux	31.938	" 194
Egalité				1.000.000	

6 et 2/1000

Un des notaires associés, soussigné à BORDEAUX, de la Société
 Civile Professionnelle constituée par J. C. FARON - M. VIGNEAU - certifie
 la présente copie exactement collationnée et conforme à la minute et
 à l'expédition de toutes les pièces de procédure et approuve
 l'expédition en tant que telle.

En outre il certifie que l'identité des personnes dénommées
 dans le présent document telle qu'elle est indiquée en tête à la suite
 de leur nom lui a été régulièrement justifiée. Et par la Société
 sur un de ses statuts.



6